

RÈGLEMENT NUMÉRO 860-115

Réglementation amendant le règlement numéro 860, tel qu'amendé, aux fins de changer de la réglementation de zonage ainsi que les grilles des usages et normes en :

- 1) Modifiant l'annexe B - Plan de zonage du Règlement de zonage no 860 afin d'agrandir la zone H206 et réduire la zone C201.

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a adopté un Règlement de zonage portant le numéro 860 de ses règlements, dont font partie un plan et une grille des « Usages et normes » ;

ATTENDU QUE la Ville est régie par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) que les articles du règlement numéro 860 et le plan en faisant partie ne peuvent être modifiés ou abrogés que conformément aux dispositions de cette Loi ;

ATTENDU QU' une assemblée publique de consultation publique est prévue lors de la séance du Conseil municipal le **DATE**;

ATTENDU QU' un second projet de règlement a été adopté par le Conseil municipal, le **DATE**;

ATTENDU QU' un avis de motion pour la présentation du présent règlement a été donné le **DATE**;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu :

Qu'il soit statué et ordonné par règlement du Conseil municipal et il est, par le présent règlement no 860-115, statué et ordonné comme suit :

ARTICLE 1 Le Règlement de zonage no 860 est amendé en :

Modifiant l'annexe B - Plan de zonage du Règlement de zonage no 860 afin d'agrandir la zone H206 et réduire la zone C201.

Le ou les extraits du plan de zonage identifiant les zones existantes et les zones proposées sont joints au présent règlement comme annexe « A » ;

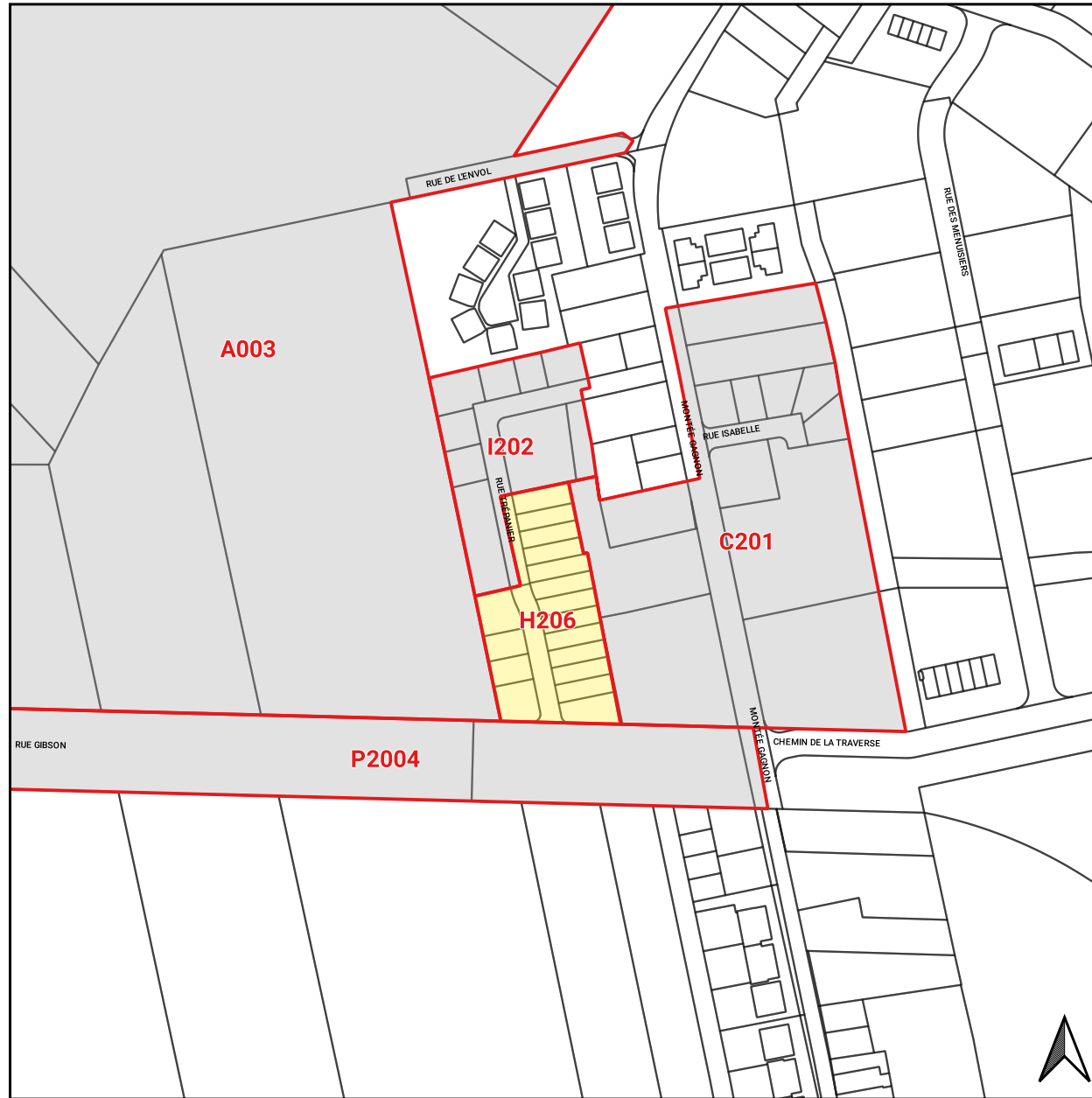
ARTICLE 2 Le présent règlement fait partie intégrante du Règlement no 860 qu'il modifie ;

ARTICLE 3 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

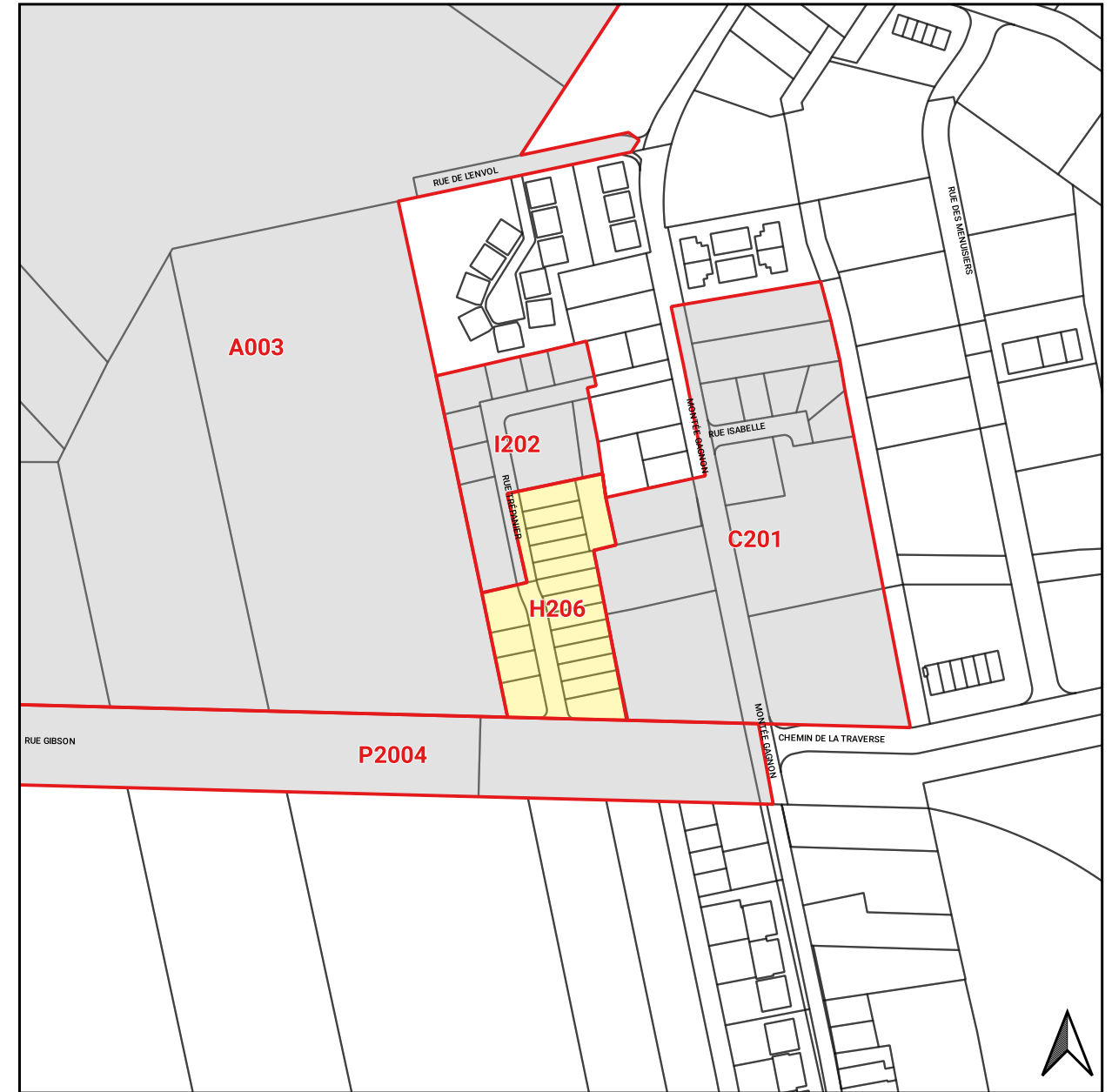
Calendrier d'adoption :

Adoption du premier projet :	Choisir une date prévue
Assemblée publique de consultation :	Choisir une date prévue
Adoption du second projet (si requis) :	Choisir une date prévue
Avis de motion :	Choisir une date prévue
Adopté par le Conseil municipal :	Choisir une date prévue
Adopté par la MRC de Thérèse-De Blainville :	Choisir une date prévue
Entrée en vigueur :	Choisir une date prévue

ANNEXE A
Amendement 860-115



Plan de zonage actuel



Plan de zonage proposé